LE PETIT ABBATIEN

NUMERO 81 // MARS 2025

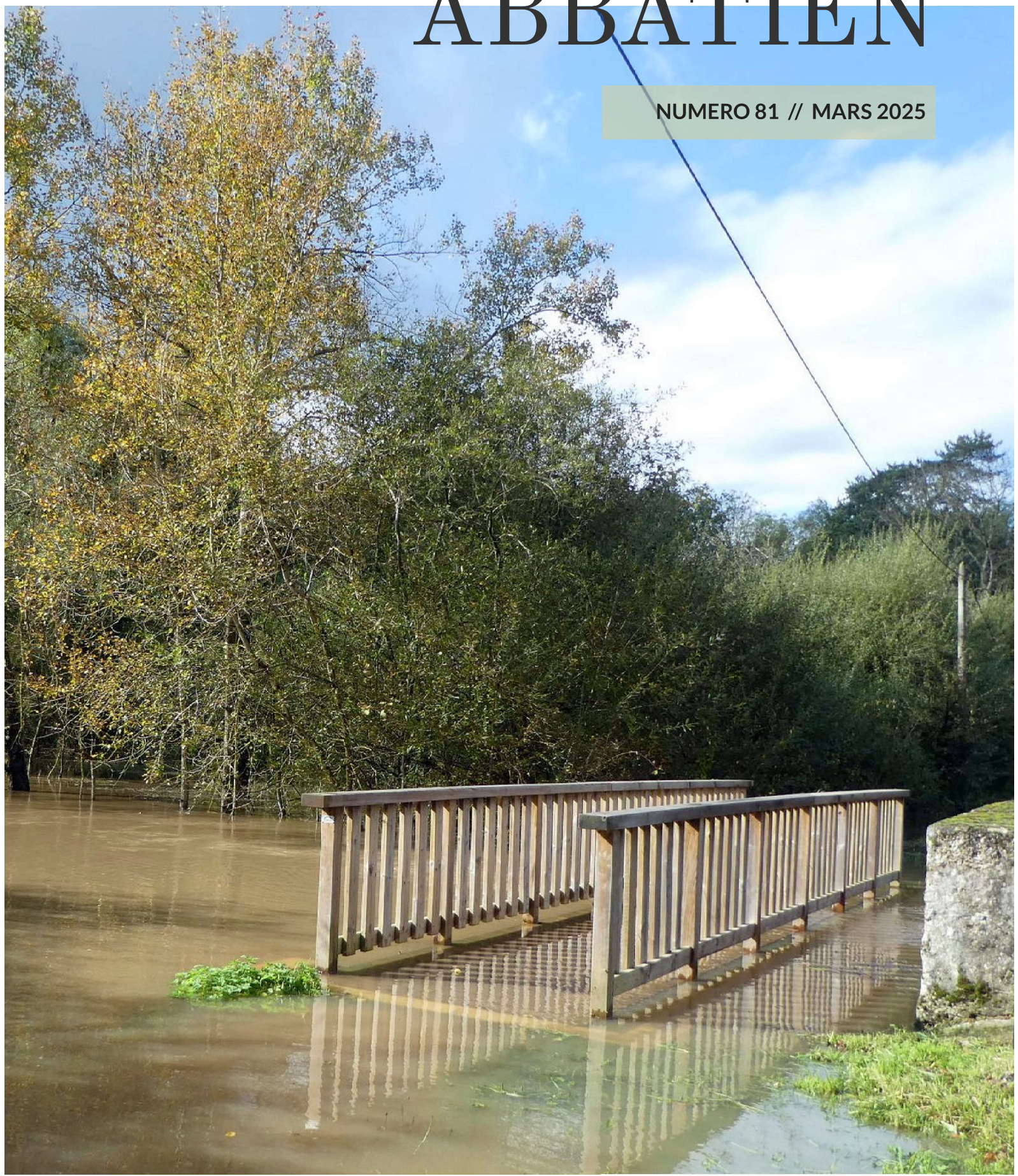

Sommaire



3 LE MOT DU MAIRE

4 LE REPAS DES AINÉS

5 LE CENTRE DE LOISIRS

9 DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

11 COMITÉ DES FÊTES

13 L'EPI RIGOLES

14 COMMUNE AU QUOTIDIEN

16 INFORMATIONS DIVERSES

17 LOISIRS & CULTURE

19 COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

NUMEROS UTILES

Depuis un téléphone fixe

Gendarmerie : 01.61.08.61.50
Hôpital : 01.34.83.78.78
Centre anti-poison : 01.40.37.04.04

S.O.S. Amitiés : 08.20.06.60.66
Enfance en difficultés (numéro vert) : 08.00.05.01.23
Jeunes Violence Ecoute (numéro vert) : 08.00.20.22.23

Sécurité sociale : 36 46
URSSAF : 01.39.24.78.78
C.A.F. : 01.34.57.32.00
Impôts : 01.34.94.16.00
Conseil Départemental (route) : 01.34.57.32.40
EDF/GDF : 08.01.01.01.78
Eau (Saur) : 08.10.07.70.78
Sictom (enlèvement encombrants) : 08.00.49.50.61

Mairie de Vieille-Eglise-en-Yvelines : 01.30.41.16.13
Ecole communale de Vieille-Eglise-en-Yvelines : 01.30.41.82.63
Centre de Loisirs : 01.34.85.56.83
Radio Vieille-Eglise (R.V.E.) : 01.30.41.15.15
Bibliothèque municipale de Vieille-Eglise-en-Yvelines : 01.30.59.85.81

POMPIERS : 18
SAMU Urgences Médicales : 15
Police-Gendarmerie : 17
Urgences avec portable (Pompiers ou Police) : 112
Urgences pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

LE MOT DU MAIRE



Chers habitantes et habitants,

En ce début d'année j'aurai une pensée toute particulière pour les familles du village qui ont perdu un être cher au cours de ces derniers mois.

Le 26 janvier nous étions encore très nombreux réunis à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité au cours de laquelle j'ai vivement remercié le personnel communal, l'équipe éducative de notre école des Rigoles et les bénévoles des associations et structures qui contribuent au bien vivre ensemble à Vieille Eglise.

En termes de perspectives, les difficultés budgétaires de nos partenaires nous conduiront cette année encore à temporiser dans l'exécution de nos deux gros projets d'investissement que sont la réfection de l'impasse des Clérambault et la rénovation de notre maison communale.

Néanmoins l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme « amendes de police 2024 » va nous permettre de continuer la sécurisation du cheminement piétonnier route d'Auffargis, de rénover le passage surélevé face à l'école et de mettre en place des panneaux de signalisation au niveau des passages piétons nouvellement créés.

Afin de transformer le coup d'essai du « Nettoyage de Printemps 2024 » en coup de maitre, je vous propose que nous nous retrouvions en famille le dimanche 30 mars pour renouveler cette belle opération.

Je terminerai par une note très positive : la bonne santé de notre école caractérisée par une équipe pédagogique de choc et par des effectifs qui, à la rentrée prochaine, devraient dépasser les 70 élèves.

Je vous souhaite une très belle année 2025.

Le maire, Jean Louis Duchamp
l e 17 Février 2025

Comité de rédaction :
Jonathan Trebois
Dominique Le Dû
Christian Morvannic
Myriam Heurtaux
Jean-Louis Duchamp

VOTRE MAIRIE VOUS ECOUTE

vieilleglise.yvelines@wanadoo.fr
Tel : 01 30 41 16 13

Horaire d'ouverture au public les :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 9h30 à 12h30
Jeudi de 14h30 à 17h
Samedi de 10h à 12h

LE REPAS DE NOS AINÉS

Nos aînés se sont retrouvés autour d'un repas servi à l'Auberge des 3 Hameaux à Choisel, le samedi 30 novembre 2024. Nous étions 54 personnes dans un joli cadre avec un beau soleil ce jour-là !









Et pour les personnes âgées, qui n'ont pas pu se joindre au repas, un colis, composé des produits de la ferme de la Quoiqueterie, leur a été distribué avant Noël.





SMAGER :

Le Syndicat a fêté ses 40 ans le 13 septembre avec notamment l'inauguration de la maison de St Hubert rénovée.

Questions diverses

Annick FIGONI fait remarquer que des rosiers et arbustes non entretenus par les riverains gênent le passage des poussettes sur les trottoirs ; elle indique également que des poubelles sont laissées en permanence devant le 4 route d'Auffargis et les 25, 27 route de l'Etang de la Tour.
Des bordures de trottoir sont encore à reposer par la SAUR au 8 route d'Auffargis.

La balayeuse passera le 26 septembre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h10

Procès-Verbal approuvé en séance du 13 décembre 2024

Signatures

Le Maire,

Jean-Louis DUCHAMP

Le secrétaire de séance,

Annick FIGONI

Informations (Ecole, commissions urbanisme, environnement, travaux, communication, syndicats)

Ecole :

- Mme Annick FIGONI communique les effectifs actuels : Mme FERNANDEZ a 24 élèves pour les 3 sections de maternelle, Mme HYDRIO a 18 élèves en CP-CE1 et M. SUPPO a 19 élèves en CE2-CM1-CM2.
- La classe de mer prévue au printemps à Belle Ile en Mer ne concernera finalement que les élèves de M Suppo.
- Les douze séances de piscine sont programmées au cours du 1er trimestre 2025.
- Les élections de parents d'élèves se dérouleront par correspondance le 11 octobre prochain dans la perspective d'un premier conseil d'école programmé le 5 novembre.
- Mme Karine JAYATILAKE accueillera, cette année encore, les élèves à la bibliothèque.
- Mme FERNANDEZ assurera l'étude dirigée les lundis et jeudis soirs.

Commission urbanisme :

- Jean-Yves DELABBAYE indique que les permis de construire sont à l'arrêt : aucune demande n'a été déposée depuis le 1er janvier 2024.
- La prochaine commission d'urbanisme aura lieu le 30 septembre.
- L'élaboration du nouveau PLU devrait commencer dans le second semestre 2025, un peu avant l'approbation de la nouvelle Charte du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, début 2026.

Commission environnement :

Myriam HEURTAUX annonce qu'une réunion de la commission est prévue le 6 novembre prochain.

Commission travaux

- M. Christian MORVANNIC rappelle que des murs en pierres sont à reprendre au cimetière et à proximité de la cantine. Vu les premiers devis reçus ces travaux nécessiteront sans doute le recours au fonds de concours mis en place par la CART
- Un cheminement piéton a été réalisé entre le Clos d'Orphin et la route de l'Etang de la Tour.
- Le brûleur de la chaudière de l'église a été réparé.
- Le chauffe-eau électrique de l'office de la mairie doit être remplacé.

Commission Communication :

Le Petit Abbatien n° 80 sera finalisé en octobre pour une distribution avant les vacances scolaires de la Toussaint.



AU CENTRE DES MINIS LIBELLULES

Au centre de loisirs pendant les vacances d'automne :

Les enfants ont eu la chance d'assister au spectacle « L'Eclate Totale Halloween » par la compagnie LEZARD DRAMATIK. Merci aux deux comédiennes pour ce super moment apprécié par les petits et les grands.






Avec l'aide des joueurs du jeudi, nous avons organisé une après-midi jeux de société pour petits et grands. Un moment apprécié par tous. Les enfants ont découvert plein de nouveaux jeux : belote, rami, skyjo .... S'en est suivi un goûter tous ensemble. Une expérience à refaire ! Merci à tous les participants.


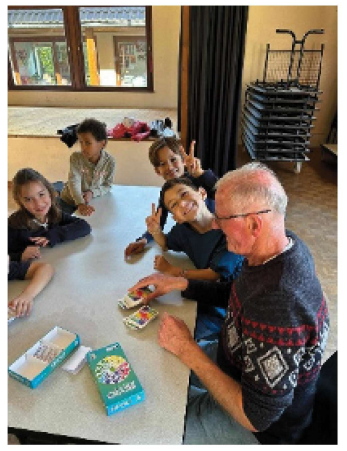



Nous avons vécu également les inondations autour de la maison communale. Mais rien ne nous arrête ! Ce fut l'occasion pour les enfants d'enfiler leurs bottes et de ramasser des châtaignes en forêt.





La fin du mois d'octobre est arrivée, avec Halloween. Comme chaque année, les enfants ont revêtu leurs plus beaux costumes, l'équipe d'animation a utilisé ses talents de maquilleuses. Tout le monde était prêt pour notre défilé annuel à poney. Merci à Valérie du Haras des Erables et à son équipe. Merci aux abbatiennes et abbatiens pour les nombreux bonbons.


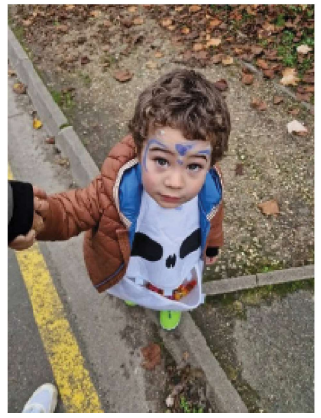





Communications du maire :

- Suite au départ de notre secrétaire de mairie nous avons accueilli Mme Stéphanie DIAS secrétaire remplaçante du CIG qui interviendra de 2 à 4 journées par mois, le contact a été bon et elle a été favorablement impressionnée par la qualité des dossiers de Nathalie Saragas.
- En parallèle l'intégration de Mme Faucoulanche se déroule d'une manière très satisfaisante. Elle est en mairie tous les jours de 9h à 13h. Elle participe à la création de La Banque d'Adresse Nationale et elle a également commencé à travailler sur la gestion administrative du cimetière. Elle va également assurer la coordination du recensement INSEE qui se déroulera en janvier 2025
- Notre agent technique est en congés payés depuis le début du mois et sera à la retraite début octobre ; pour le moment son remplacement n'est pas assuré et le recrutement se poursuit.

- Cette année encore, le minicamp organisé par le centre d'accueil s'est excellement déroulé : transport et hébergement de très bonne qualité, animations et activités très intéressantes et surtout très appréciées. Nos ados et préados ont à cette occasion découvert la région de la Bourboule et le Puy de Dôme sous le soleil.

- Les jeux intervillages organisés par la CART se sont finalement déroulés sur une seule journée et quatre habitants du village y ont fait, au sein d'une équipe mutualisée, une moisson de médailles.

- Les travaux d'élagage et d'abattage prévus Clos Gilles, Clos de la Pierre Plate et bois de « l'Aqueduc » ont été réalisés.

- Les décisions quant aux projets de la 6ème session du Budget Participatif Ecologique de la Région ne sont pas encore connues elles devraient être publiées avant la fin du mois.

- Le propriétaire d'une parcelle boisée souhaite la remise en état du chemin rural n° 14 (chemin de la Cour aux Pages face à la Quoiqueterie), il nous a adressé des devis selon 2 variantes pour 11 000 et 25 000 € TTC. Cette remise en état n'est pas prévue au budget.

- Les parents de la micro-crèche du 3 Clos de la Source ont des difficultés pour déposer leurs bambins. Elles sont dues à la présence de véhicules en surnombre et à des poubelles laissées sur les places de stationnement. Une zone réglementée de dépose-minute va être étudiée.

Vu la convention n°2024-07-00247 proposée par le CIG Grande Couronne relative à la mise à disposition d'agents pour accompagner la collectivité dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données à compter du 1er octobre 2024,

Entendu l'exposé du maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention n°2024-07-00247 relative à la mise à disposition d'agents du CIG de la Grande Couronne pour accompagner la collectivité dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données,

AUTORISE M. le Maire à signer le protocole d'accord ainsi que la convention n°2024-07-00247 avec le CIG Grande Couronne annexés à la présente délibération

8 Objet de la délibération : Remboursement de frais à un agent

M. Le Maire informe les conseillers que Mme Nathalie FAUCOULANCHE, dans le cadre de son installation a acheté le 21 septembre 2024, chez CONFORAMA, un fauteuil de bureau pour un montant de 69.99€ et qu'il y a lieu de la rembourser ;

Considérant qu'il était impossible d'ouvrir un compte auprès de cette société,

Considérant que Mme Nathalie FAUCOULANCHE avait préalablement sollicité l'accord de M. Le Maire,

Sur présentation du ticket carte bancaire, de la facture et du relevé bancaire fournis par Mme Nathalie FAUCOULANCHE,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Autorise le remboursement de la somme de 69,99 € à Mme Nathalie FAUCOULANCHE sur présentation des justificatifs.

9 Débat sur la prévoyance obligatoire

M. Le Maire rappelle au conseil que les collectivités territoriales ont l'obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.
Pour le risque Santé cette obligation est au 1er janvier 2026.
En revanche pour la prévoyance l'obligation est au 1er janvier 2025.
Il est donc décidé de ne s'intéresser pour le moment qu'à la prévoyance pour laquelle le montant minimal mensuel de la participation communale est fixé à 7 euros.
Il est convenu d'aller au-delà de ce minimum dans le projet de délibération à proposer au comité technique du CIG.

La première neige est arrivée, évidemment bonhomme de neige au programme fait par les ados :


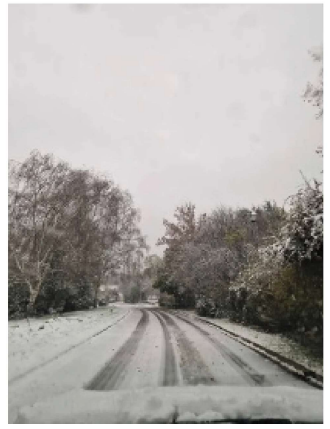
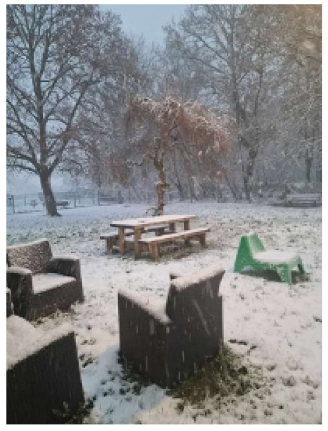
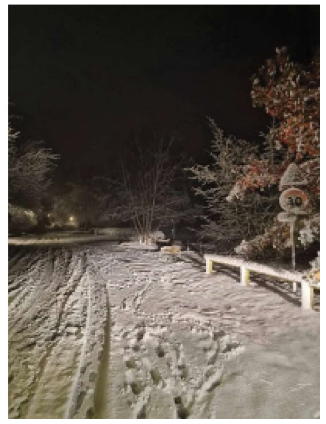

Toute cette neige a introduit la période de Noël. Les enfants se sont fait une joie de décorer tout le centre !








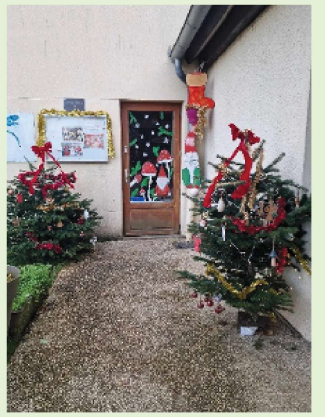

Nous avons eu l'immense joie d'accueillir de nouveaux habitants : une vingtaine de phasmes qui ont déjà doublé leur effectif ! Merci beaucoup à Karine pour ces adoptions et tout le matériel nécessaire ! Et merci à Benjamin pour ses précieux conseils.

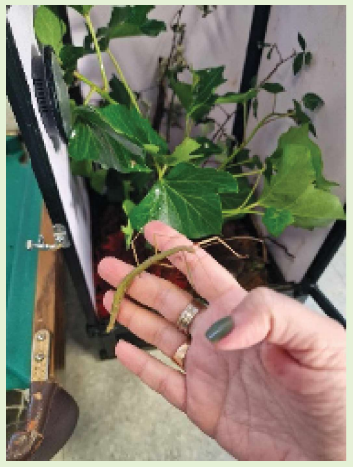


Plusieurs enfants ont fêté leur anniversaire Jeanne, 7 ans; Meliha, 7 ans; Tao, 8 ans; Solenne, 10 ans

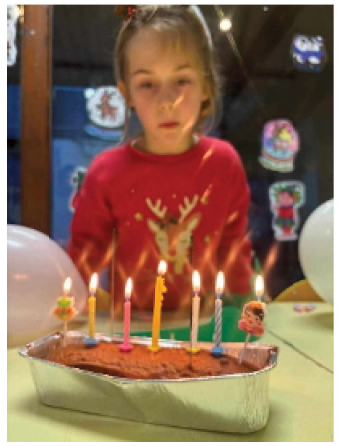



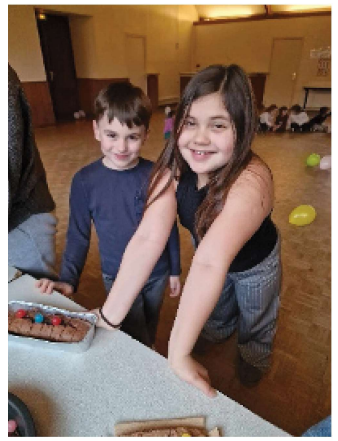

L'équipe d'animation profite de cet article pour remercier chaleureusement Mathew pour tout ce qu'il a apporté aux enfants, ses nombreux talents et sa patience. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite pour ses projets futurs !







6 Objet de la délibération : Adhésion au contrat cadre transports de la CART

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et L2113-7,

Vu la convention constitutive du groupement de commande qui a pour objet de permettre à ses membres de mutualiser la passation des marchés relatifs à leurs besoins en transport scolaires et périscolaires,

Considérant les difficultés à assurer des prestations de transport péri et extrascolaire à des coûts raisonnables avec des transporteurs, compte tenu de l'envolée des prix de l'énergie et de la pénurie de chauffeurs, Rambouillet Territoires propose d'expérimenter la mise en place d'un accord cadre à bon de commande pour assurer les besoins des communes membres en la matière,

Considérant la désignation de Rambouillet Territoires comme coordonnateur du groupement, qui sera chargé de procéder à l'organisation de la procédure de choix du titulaire du marché, ainsi qu'à signer et notifier l'accord cadre au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement,

Considérant le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes pour les prestations de transport périscolaire et extrascolaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE son accord sur ce projet de groupement de commande,

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes relatif aux prestations de transport périscolaire et extrascolaire,

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes,

PRECISE que la coordination du groupement sera assurée par Rambouillet Territoires,

FIXE le montant minimum (le cas échéant) et maximum annuel des besoins de la commune à :

- Minimum : 1 000 € HT,
- Maximum : 6 000 € HT.

CHARGE Monsieur le Maire de signer la convention telle, qu'annexée à la présente délibération, avec la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et les autres membres du groupement constitué.

DONNE tout pouvoir au Maire, pour signer, tout document se rapportant à ce dossier,

7 Objet de la délibération : Renouvellement de la Convention « RGPD » avec le CIG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal de Vielle-Eglise-en-Yvelines n°21-46 en date du décembre 2021 relative à l'approbation de la convention 21-091255 avec le Centre Interdépartemental de la Grande Couronne pour la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données,

Considérant la date d'échéance de ladite convention à intervenir au 1er octobre 2024,

M. le Maire expose les statuts de Rambouillet Territoires, adoptés par la délibération n° CC1609AD02 du 19 septembre 2016 en raison de la fusion des 3 Intercommunalités intervenue le 1er janvier 2017, puis modifiés par la délibération n°CC1709AD05 du 26 septembre 2017 du fait notamment du changement du siège communautaire ; devaient faire l'objet de plusieurs adaptations et d'une mise en conformité portant sur l'article 2 *« Objet et compétences de RAMBOUILLET TERRITOIRES – Compétences obligatoires – Compétences optionnelles – Compétences facultatives »*.

Ainsi, les principales modifications adoptées par le Conseil communautaire de juin dernier sont les suivantes :

- ZAE
  - Suppression de l'identification des ZAE, qui relève purement de l'intérêt communautaire et non pas des statuts.
  -
- Politique de la ville
  - Santé : ajout sur « la promotion de la santé » et la « Prévention de la santé ». Le champ d'intervention serait déterminé dans le cadre d'un programme défini par délibération de RT.
  -
- Actualisation du document
  - Les compétences facultatives devenues obligatoires (AEP / Assainissement / GEPU).
  - Clarifications/précisions de la définition des compétences exercées par RT.

Conformément aux dispositions de l'article du CGCT précité, cette décision de modification des statuts est subordonnée à l'accord des Conseils municipaux des communes membres de Rambouillet Territoires dans les conditions de majorité requise pour la création de l'EPCI. Les communes membres disposent d'un délai de trois mois, à compter de la notification de la modification envisagée, pour se prononcer. A défaut la décision est réputée favorable.

Ainsi, les membres du Conseil municipal sont invités à se prononcer sur cette proposition de modification des statuts communautaire. Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la modification des statuts communautaires adoptée par le Conseil communautaire de Rambouillet Territoires par délibération n°CC2406AD04 en date du 17 juin 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

APPROUVE la modification des statuts communautaires de Rambouillet Territoires adoptée par la délibération communautaire n°CC2406AD04 du 17 juin 2024 portant modification des statuts communautaires de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, ainsi que le projet de nouvelle rédaction des statuts communautaires annexé

DONNE tout pouvoir au Maire ou à son représentant pour l'application de cette délibération ou son intention.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DU VILLAGE

La moitié de l'année scolaire est déjà atteinte. Autour des apprentissages quotidiens, les divers projets sont désormais bien lancés :

les rencontres USEP Athlétisme ont permis aux élèves d'élémentaire d'affronter d'autres écoles du secteur au gymnase des Essarts le Roi



le marché de Noël, réalisé avec l'aide précieuse de parents d'élèves très motivés, a été un grand succès. Il a permis la vente des objets réalisés par les élèves en art visuel.



Le spectacle « le Noël des animaux » a eu lieu dans la salle communale pour les enfants de l'école



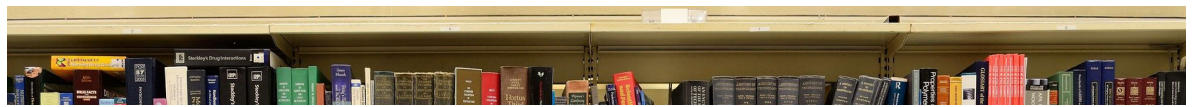

Les 2 classes d'élémentaires sont allées à Paris en train pour visiter le musée de la Marine situé au Trocadéro. Les CP-CE1 ont également visité la cité de l'Architecture.







Les CE2-CM1-CM2, après avoir quotidiennement suivi le Vendée Globe cet hiver, se préparent à mener à bien le gros projet de l'année, grâce à une belle aide financière de la mairie : une classe de mer de 7 jours à Belle-Ile dans le Morbihan, où les élèves vont apprendre à faire de la voile pendant 5 demi-journées dans un cadre magnifique.

Lors du prochain numéro du Petit Abbatien, nous vous raconterons comment s'est passé ce beau projet.

Je profite également de cet article pour rappeler à tous les parents qui viennent d'aménager sur la commune et qui ont un enfant né entre 2015 et 2022 (inclus) de se rapprocher de la mairie afin d'effectuer son inscription pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

Le directeur, Frédéric SUPPO

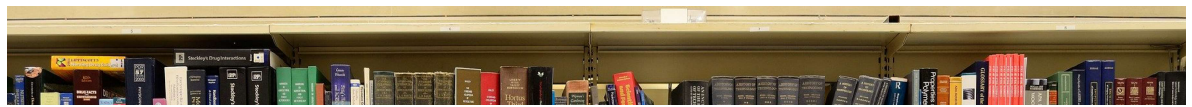

- Sécurisation du parcours piétons sur une partie de la route d'Auffargis

- Coût HT des travaux : 60 769 €

S'ENGAGE à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme.

S'ENGAGE à financer la part des travaux restant à sa charge

AUTORISE M. Le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée

5 Objet de la délibération : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-20,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2020-01-29-007 en date du 29 janvier 2020 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2020-10-28-004 en date du 28 octobre 2020 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020,

Vu la délibération communautaire n°CC1609AD02 du 19 septembre 2016 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires,

Vu la délibération communautaire n°CC1709AD05 du 26 septembre 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires,

Vu la délibération communautaire n°CC2406AD04 du 17 juin 2024 portant modification des statuts communautaires de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et le projet de nouvelle rédaction des statuts communautaires annexé,

Vu le courrier de Monsieur le Président de Rambouillet Territoires, notifiant à la Commune de Vieille-Eglise-en-Yvelines en date du 17 juillet 2024, la délibération modifiant les statuts communautaires et le projet de nouvelle rédaction des statuts communautaires annexé,

CONSIDERANT que les statuts de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, devaient faire l'objet de plusieurs adaptations et d'une mise en conformité,

Considérant que cette modification des statuts porte sur son article 2 *« Objet et compétences de RAMBOUILLET TERRITOIRES -Compétences obligatoires - Compétences optionnelles - Compétences facultatives »*,

Considérant le projet de nouvelle rédaction des statuts de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, tel que joint en annexe,

Considérant qu'une modification des statuts est subordonnée à l'accord des Conseils municipaux des communes membres de l'EPCI dans les conditions de majorité requise pour la création de l'établissement.

Le quorum étant atteint (9), la séance est ouverte à 20h34 et le conseil à la demande de M. le Maire accepte le rajout de la délibération relative au remboursement de frais à un agent

1 Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 21 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 21 juin 2024 est approuvé à l'unanimité

2 Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 aout 2024

Le procès-verbal de la séance du 14 aout 2024 est approuvé à l'unanimité

3 Décisions du maire

Numéro	Date	Désignation
D_20_25.06.2024	25/06/2024	Signature devis ADIS pour 1 604.76 € TTC
D_21_25.06.2024	25/06/2024	Signature devis ADIS pour 419.09 € TTC
D_22_01.07.2024	01/07/2024	Signature devis COUTURIER permis C1 Christian COSNEFROY pour 922.50€ HT soit 1 107€ TTC
D_23_09.07.2024	09/07/2024	Signature devis TAIX n° 24/365 pour un montant de 2 472€ H.T. soit 2 966.40€ TTC
D_24_13.08.2024	13/08/2024	Signature devis HERES (nettoyage vitres) pour 668€HT soit 801.60€ TTC
D_25_03.09.2024	03/09/2024	Signature devis SERVENT V20014 cimetière et tennis pour 1 324.44€ HT soit 1 589.33€ TTC
D_26_04.09.2024	04/09/2024	Achat micro onde chez Leclerc 78.92€ TTC
D_27_05.09.2024	05/09/2024	Signature devis LEROY TRAITEUR 1 860€ TTC St Gilles du 22/09
D_28_07.09.2024	07/09/2024	Signature devis DEV00000701 BIG ARBRE abattage arbres bois de l'Aqueduc pour 4 050€HT soit 4 374€TTC
D_29_10.09.2024	09/09/2024	Signature devis TAIX n° 24/474 remplacement du Firewall pour 1290 € HT soit 1548 € TTC
D_30_11.09.2024	11/09/2024	Signature devis CEVILLER n°23079 Réalisation d'un cheminement piétons pour 2515 € HT soit 3018 € TTC

4 Objet de la délibération : Programme Amendes de Police 2024 - demande de subvention

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le courrier BV/2024-02 du Conseil départemental des Yvelines en date du 18 juin 2024 concernant la répartition des amendes de police,

Considérant que les aménagements projetés sont subventionnables à hauteur de 80 % d'un montant maximal de travaux de 80 000 HT,

Considérant la nécessité de réaliser les travaux de sécurisation envisagés,

Considérant le bilan financier présenté faisant ressortir un montant global de travaux de 60 769 € HT,

Après avoir entendu l'exposé de présentation de M. Le Maire dont la note est jointe en annexe de cette délibération,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions au titre du programme amendes de police 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de solliciter du Conseil départemental au titre du programme 2024 de répartition du produit des amendes de police (dotation Etat), une subvention pour les travaux indiqués ci-dessous :

- Description des travaux détaillés dans l'annexe jointe à la présente délibération :
  - Sécurisation du plateau surélevé face à l'école
  - Mise en place de 6 panneaux de signalisation de passages piétons

LE COMITÉ DES FÊTES

Comité des fêtes
VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES

Le Comité des Fêtes participe à la vie du village dans la joie, la bonne humeur et les rencontres.

Toujours aussi heureux de vous donner de nos nouvelles, voici ce qui s'est passé depuis notre dernière parution d'octobre !

Tout d'abord, comme chaque année, le Comité des Fêtes a offert à tous les enfants, petits enfants du village et leur famille, le spectacle de noël et la visite du père noël !
Un goûter bien apprécié de tous était également offert.



Comme chaque année également depuis 3 ans, la boite aux lettres du père noël se trouvait devant la mairie. Le père noël en personne a répondu à tous les enfants qui y avaient déposé une lettre.
Aussi, afin que ce soit un endroit magique de noël, nous essayons de décorer le devant de la mairie et de l'école, avec personnages, guirlandes lumineuses et autres.
Malheureusement, encore une fois cette année, nous avons été victime de personnes mal intentionnées qui ont cassé et volé nos décorations de noël.
Nous pensons pour l'année prochaine, faire nos propres décorations en bois (renne, sapin, père noël etc), mais pour cela nous recherchons des bricoleurs /ses qui souhaiteraient nous aider à les fabriquer ! N'hésitez pas à revenir vers nous au 06 10 98 36 07.

Le téléthon s'est déroulé fin novembre, nous avons organisé une vente de crêpes. Toute la recette a été reversée au téléthon, soit 900 €uros.

En ce début d'année 2025, pour donner suite à la demande de plusieurs d'entre vous, nous avons pu faire un nouvel évènement : une soirée conviviale (prendre le temps de papoter pendant un bon apéro et un repas, qui était suivi d'un spectacle de mentalisme et de magie)
Cette soirée a eu lieu le 25 janvier, 115 personnes étaient présentes (de 3 ans à 80 ans).
Fort de son succès, nous pensons renouveler cette soirée en 2026.
Le lendemain de cette soirée, notre après-midi chandeleur et jeux pour tous à remporter également un beau succès. Nous avions loué des nouveaux jeux auprès de la ludomobile de l'usine à chapeaux. Petits et grands se sont bien amusés.





Notre assemblée générale s'est déroulée vendredi 31 janvier. Il n'y a pas eu de changement de bureau. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Nous avons pu échanger sur nos divers évènements à venir et finir autour d'un apéro dinatoire, ainsi que la galette des rois.
Voici nos prochaines dates à retenir :

- Vendredi 7 mars à 19h30 : la réunion d'organisation du vide grenier.

Cette réunion est très importante pour la vie du village. Le vide grenier qui a lieu tous les ans depuis des années le 8 mai, est l'évènement qui nous permet de récupérer des fonds pour pouvoir vous proposer tout au long de l'année d'autres évènements (gratuit ou à petits prix) Tous les coups de main sont les bienvenus. Nous comptons sur votre présence.

- Samedi 22 mars à 19h30 : soirée du printemps : diner dansant avec DJ ; Cette année, nous avons choisi de demander à Arthur de venir nous animer la soirée. Musicien et DJ de métier, vous l'aviez découvert à la soirée concert du 31 août 2024. Il nous a fait danser toute la soirée aux rythmes de ses percussions et de ses platines.
- Dimanche 6 avril après midi : chasse aux œufs, pour petits et grands sous forme de chasse aux trésors.
- Jeudi 8 mai : vide grenier (les inscriptions pour les stands seront ouvertes début mars)
- Samedi 14 juin : Fête du village en collaboration avec l'école du village : structures gonflables, jeux, maquillage, barbecue …etc)
- Fin août : soirée concert (la date est encore à définir)
- Samedi 20 septembre : soirée de la Saint Gilles : diner, spectacle dansant (année 90 avec danseuse et chanteurs) et DJ
- Dimanche 30 novembre : spectacle de Noël, visite du père noël et gouter : Merlin l'enchanteur
- Week end du téléthon 5, 6 et 7 décembre : cette année, la vente de crêpes sera encore au rendez-vous. Nous souhaiterions organiser également un loto où les bénéfices de la vente des tickets seront également reversés à l'AFM Téléthon.

Pour cela, il nous faut récupérer des lots. Si vous avez des connaissances, entreprises ou autres qui nous aideraient dans l'obtention des lots, ce serait super !
Vous l'avez bien compris, le comité des fêtes ne serait rien sans les bénévoles et sans les participants !
Alors si vous souhaitez venir rejoindre notre équipe fort sympathique, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec grand plaisir !
Sachez qu'être bénévole au comité des fêtes c'est donner de son temps un petit peu quand vous avez le temps. Il n'y a aucune obligation de participer à tous les évènements. C'est juste pour le plaisir d'être ensemble !

RETROUVEZ-NOUS SUR :

CDF Vieille Église en Yvelines — Tél : 06 10 98 36 07

Comité des fêtes de Vieille Église en Yvelines — Mail : contact@cdf78ve.ovh

PROCES-VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

L'an 2024 et le 23 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Vieille-Eglise-en-Yvelines, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. Jean-Louis DUCHAMP, maire.

Date de la convocation : 17/09/2024
Date d'affichage : 17/09/2024

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9

Présents :
- Jean-Louis DUCHAMP, Jean-Yves DELABBAYE, Annick FIGONI, Christian MORVANNIC, Dominique LE DÛ, Myriam HEURTAUX, Frédéric AMOSSE, Valérie LABATI, Rosa DA SILVA

Absents excusés :
- Carine DELABBAYE, pouvoir donné à Jean-Yves DELABBAYE
- Sylvie CHEVALLIER, pouvoir donné à Rosa DA SILVA
- Jonathan TREBOIS
- Olivier PENOT
- Bernard BADUEL

Absents :
- François PETIPAS

A été nommé secrétaire à l'unanimité : Annick FIGONI

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 21 juin 2024
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 aout 2024
3. Décisions du maire
4. Délibération : Programme Amendes de Police-Demande de subvention
5. Délibération : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires
6. Délibération : Adhésion au contrat cadre Transports de la CART
7. Délibération : Renouvellement de la convention « RGPD » avec le CIG
8. Délibération : Remboursement de frais à un agent
9. Débat sur la prévoyance obligatoire
10. Communications du Maire
11. Informations (Ecole, commissions urbanisme, environnement, travaux, communication, syndicats)
12. Questions diverses

Vieille-Eglise-en-Yvelines, le 16/12/2024

République Française
Département Yvelines
Commune de Vieille-Eglise-en-Yvelines

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES :

N° délibération	Objet	Approuvée oui/non
2024.41	Ouverture anticipée des dépenses d'investissement avent le vote du BP 2025	Oui
2024.42	Approbation des tarifs 2025	Oui
2024.43	Approbation du tarif – repas des anciens	Oui
2024.44	Vote subvention coopérative scolaire – Classe transplantée 2025	Oui
2024.45	Remboursement de frais à un agent	Oui
2024.46	Recensement de la population 2025 – Recrutement et rémunération	Oui
2024.47	Protection sociale complémentaire-Participation employeur	Oui
2024.48	Revalorisation du taux horaire de la vacation	Oui
2024.49	Adhésion au groupement de commandes CIG assurance Cyber-Risques	Oui
2024.50	Convention relative aux modalités de recouvrement de la contribution des communes	Oui

Le Maire,

Jean-Louis DUCHAMP

L'EPI RIGOLES - L' EPICERIE PARTICIPATIVE DU VILLAGE

Venez nous rejoindre à l'épi rigoles !
L' Epicerie participative du village

Vous pourrez vous fournir (majoritairement en bio) en légumes, viandes, laitages, pain pâtisseries, boissons, confitures ….., en provenance des producteurs de la région sud Yvelines.
Les produits sont livrés sur commandes uniquement car collectés la veille ou le matin même de la livraison, mais vous pouvez trouver également quelques produits secs en stock tels que boissons, confitures etc...

L' épi rigoles c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, lorsque vous venez chercher vos commandes, ce n'est pas juste un drive !
Prenez le temps de discuter autour d'un café avec les adhérents de l'épi, ainsi que lors des animations au cours de l'année :

La soirée Beaujolais avec dégustations de pain et charcuterie de nos fournisseurs.





L'atelier comment faire son pain animé par Bernadette :

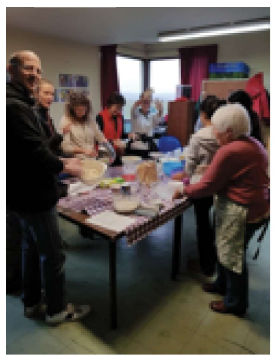









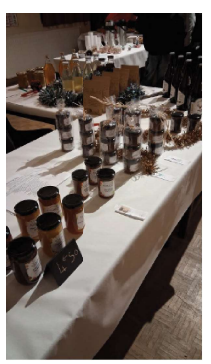

Notre présence au Marché de Noël de Vieille-Eglise , afin de vous faire goûter quelques produits, la bière de Noël a eu du succès !

N'hésitez pas à venir vous renseigner soit au local de la maison communale le samedi de 10h30 à 12h30 soit par mail à : epivieilleglise@mailo.com

LA COMMUNE AU QUOTIDIEN

Sécurité Routière

Dans le cadre du programme Amendes de Police 2024 une subvention a été obtenue pour la réalisation des travaux de sécurité routière suivants : rénovation du plateau surélevé face à l'école, renforcement de la signalisation au niveau des passages piétons récemment créés et poursuite de la réhabilitation du cheminement piétonnier route d'Auffargis.

Travaux de chauffage

Le bruleur défaillant de la chaudière de l'église a du être remplacé, il datait de 1998 et les pièces détachées n'étaient plus disponibles.
Afin d'assurer le chauffage de la cantine scolaire, il a été nécessaire de rénover le circuit de chauffage propre à ce bâtiment : remplacement du circulateur et du vase d'expansion.

Travaux à l'école

Des anti-pince doigts défectueux et un ferme-porte défaillant viennent d'être remplacés.

Les innondations d'Octobre 2024

Suite aux fortes intempéries d'octobre (mercredi 9 octobre et jeudi 10 octobre notamment), la maison communale, le parking et les champs aux alentours ont été submergés par l'eau.
Monsieur le Maire remercie toutes les bonnes volontés qui sont venues prêter main forte pour aider à nettoyer la maison communale.









PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vieille-Eglise-en-Yvelines, le 18/01/2025

République Française
Département Yvelines
Commune de Vieille-Eglise-en-Yvelines

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 JANVIER 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES :

N° délibération	Objet	Approuvée oui/non
2025.01	Demande de subvention – 7ème session budget participatif région Ile-de-France	Oui
2025.02	Convention tripartite entre l'Agence AutonomY, la commune et la Société Tunstall Vitaris	Oui
2025.03	: Adhésion au groupement de commandes « Réalisation de travaux d'entretien et d'aménagements divers sur les Transcoms, les voiries communales et structures communautaires » de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires	Oui
2025.04	Autorisation donnée à M. le Maire – Contrat de réservation Base de loisirs la Mazure	Oui

Le Maire,

Jean-Louis DUCHAMP

LES 40 ANS DE L'ACTIVITÉ "MARCHE"

Le dimanche 28 septembre 2025, l'activité « MARCHE « vous invite à fêter ses 40 ans.
Cette journée se déroulera sous la forme d'une randonnée découverte (comme un rallye) sur le passé de Vieille-Eglise.
Deux parcours sont prévus, un grand et un petit.
Chacun apportera son pique-nique. La journée se terminera, après l'annonce des gagnants, par un goûter bien mérité.
Les inscriptions devraient se faire à partir du 7 septembre 2025
au 07 83 46 15 54



7ème session du Budget participatif écologique et solidaire de la Région Ile de France

L'année dernière notre commune a obtenu le soutien de la Région pour les deux projets que l'équipe municipale avait présentés lors de la 6ème session du Budget participatif écologique et solidaire : le vieux matériel thermique d'entretien des espaces verts a été remplacé par du matériel électrique à batterie rechargeable en octobre et les deux aires de pique-nique pour les promeneurs seront mises en place au 2ème semestre, l'une à proximité de la Maison communale, l'autre proche de la Rigole à la Patte d'Oie.
Cette année pour la 7ème session, l''équipe municipale a présenté en janvier un nouveau projet en vue d'améliorer l'accueil des visiteurs au cimetière. La subvention régionale demandée pour ce projet est de 10000€. Nous espérons que vous serez nombreux à soutenir ce projet lorsque la période de vote en ligne sera ouverte en juin prochain !
Pour en savoir plus : https://www.iledefrance.fr/participer-la-vie-citoyenne/je-participe-la-vie-de-la-region/budget-participatif-ecologique

Nettoyage de printemps le 30 mars prochain



Cette année encore l'équipe municipale organise le grand nettoyage de printemps de la commune qui aura lieu le dimanche 30 mars matin, suivi d'un moment convivial pour tous les volontaires qui auront participé aux préparatifs et à la collecte des déchets sur les chemins et bords de route du village. A 10H devant la Mairie, une douzaine d'équipes seront constituées et conduites sur l'un des parcours identifiés par les organisateurs. La Mairie fournira les sacs de collecte et pourra compléter votre équipement si nécessaire (gilet jaune et gants). Venez nombreux partager cette belle action éco-citoyenne ! Les enfants sont les bienvenus, sous la responsabilité de leurs parents.

Permanence conseil énergie



Mme Rouaud, conseillère énergie à la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, a assuré une permanence à la Mairie de Vieille-Eglise le 1er février dernier qui a affiché complet.
En attendant la prochaine permanence prévue au 2ème semestre, elle vous accueille sur RDV en semaine dans les locaux de la CART et un samedi matin sur deux en mairie dans l'un des villages du territoire. Réservez votre RDV au 01 83 75 06 05 ou par mail à conseil.energie@rt78

INFORMATIONS DIVERSES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal avaient invité à assister à la cérémonie du lundi 11 novembre 2024 tous les habitants devant le Monument aux Morts.





CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux a eu lieu le dimanche 26 janvier 2025 en présence d'élus des communes environnantes, de Madame la Députée, Anne Sophie RONCERET, du Conseiller Régional et Président de la CART, Monsieur Thomas GOURLAN, des deux conseillers départementaux, Madame Clarisse DEMONT et M Geoffroy BAX DE KEATING, de Monsieur le sous-préfet, Nicolas VENTRE, des représentants des forces de sécurité et de sûreté et de nombreux Abbatiennes et Abbatiens
A l'issue des discours, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



Secrétaire de Mairie

Madame Nathalie FAUCOULANCHE , à temps partiel depuis juillet 2024 , est passée à temps complet depuis fin janvier 2025.

ETAT CIVIL

En application du RGPD, ne figurent que les avis ayant fait l'objet d'un accord écrit des personnes et/ou familles concernées.

DÉCÈS

Monsieur Jacques BLANCHARD, le 23 novembre dernier à l'âge de 86 ans. Il résidait Clos de la Source depuis plus de 50 ans et était fidèle à nos commémorations patriotiques.

Madame Micheline DUCHAMP, le 13 janvier 2025 à l'âge de 95 ans. Madame Duchamp est arrivée avec sa famille à l'été 1959 à Vieille Eglise pour assurer la direction de l'école du village. Elle résidait route de l'Etang de la Tour avec son mari.

Monsieur Mouhouche DJELLAB, le 27 janvier 2025 à l'âge de 79 ans. Il résidait route d'Auffargis avec sa famille depuis plus de 40 ans et où étaient basées ses entreprises.

Madame Claire DUSSIEU, le 20 février 2025 à l'âge de 58 ans.
Claire avec sa famille habitait rue de la Ferme depuis 30 ans. Elle était très investie dans la vie du village au coté de Patrice son mari. Leur action, notamment au sein du Comité des Fêtes dont Patrice a été le Président durant de très nombreuses années, a très largement contribué à la vie sociale et culturelle de Vieille Eglise.

NAISSANCE

Léa MARCOTTE -TIRVAUDEY , née le 19 janvier 2025 à Rambouillet

LOISIRS & CULTURE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE VIEILLE- EGLISE

La bibliothèque est un lieu de culture et de convivialité qui accueille de plus en plus de nouveaux jeunes habitants de notre commune.
Au dernier trimestre 2024 nous avons acheté pour les adultes de nombreux prix littéraires, lesquels seront complétés par d'autres achats au premier trimestre 2025 grâce à la générosité de la mairie. Les BD adultes ont u n s u c c è s grandissant...
Pour les enfants: achats variés d'albums, pré-lecture,romans, BD, mangas et documentaires. Les livres et DVD sur le thême de Noël ont eu beaucoup d e s u c c è s auprès d e s plus petits.
Ce jeune public et leurs parents apprécient beaucoup les contes musicaux qui ont lieu 4 fois par an. Ceux du 12 octobre: 15 enfants (un record...)et le 4 décembre: 12 enfants pour écouter 2 contes de Nöel rythmés par des instruments de musique. A la fin ies parents essaient de reconnaitre les airs des musiques ou chants et les enfants les divers instruments de musique utilisés. Prochaines dates : les samedi 15 mars et 24 mai à 16h30.
En mai nous organiserons notre exposition artistique annuelle. Cette année nous accueillerons un photographe animalier...
Horaires : mardi d e 16h30 à 19h
Samedi d e 10h à 12 h
inscription gratuite
Fermeture pendant toutes les vacances scolaires.
Nous cherchons toujours des bénévoles pour rejoindre notre équipe.
Au plaisir de vous recevoir.
L'équipe des bibliothécaires.



Temps Danse Jazz

À la salle communale :
Lundi de 9h30 à 10h30 : Pilates
Mardi de 19h à 20h : Pilates
Mardi de 20h à 21h : Pilates
Mercredi de 19h à 20h : Yoga
Jeudi de 20h45 à 21h45 : Cardio Latino
Contact :
06 21 55 35 99 ou tempsdanse78@gmail.com

Mdanse 78

Lundi 19h15 - 22h15 : Danse de salon
À la salle communale
Contact : 06 72 87 94 95

ACTIVITÉS MULTI-JEUX

Vous aimez jouer ?
Nous vous attendons tous les jeudis à 14H à la salle communale pour une partie de belote, de tarot, de scrabble, de rami ou de rummikub.
Actuellement, nous recherchons plus précisément quelques joueurs de tarot ou scrabble.
N'hésitez pas à venir passer un après-midi avec nous.
C'est aussi un lieu d'échanges où l'ambiance et la convivialité sont garanties.
Bernard MANCELLIER - 06.73.57.43.18 ou Nadia MARIE - 06.61.17.08.54

Fils et Aiguilles

Venez coudre, tricoter, border et patworker le vendredi de 13h30 à 16h30
Dans une ambiance amicale à la salle communale
Contact :
Sylvie : 07 85 58 97 97
Jacqueline : 06 77 53 71 77

MARCHE

Rendez-vous le mardi matin à 8h30 et le premier dimanche de chaque mois à 9h
Contact : Bernadette Nivert : 01 30 41 73 70

RANDO LOISIRS

Rendez-vous le mardi matin à 9h
Contact : Jean-Pierre Lechanteur : 01 34 94 90 65
ou 06 70 66 57 20
jeanpierre.lechanteur@neuf.fr